

CR Assemblée Générale du SOU des écoles de La BIOLLE

Mardi 22 septembre 2015

Présents :	Charlène VIAL directrice de la maternelle, Laura TARDIVEL institutrice de maternelle, Mr SIPP instituteur élémentaire ; Blandine BELLANCA adjointe scolaire ; Frank BICAND, Rachel ABERLENC, Gérard OLIVIERI, François HAUDIQUET, Jean-Baptiste BRUN, Cyrille PERNOUD, Amandine BRACHET Valérie LEUIGOUREUX, Marie VALADIER, Valérie BRAMAS METGE, Stéphane NOTO, Céline DUDRAGUE, Bénédicte TRACQ, Céline CORNILLET, Christophe GRILLET, Frank BAC DAVID, Anne ROGIER.
Diffusé à :	La Mairie, les directeurs des 2 écoles, les participants de la réunion, au Crédit Agricole des Savoies, au Conseil général et aux membres actifs du SOU.

Ordres du jour :

- Présentation et accueil des nouveaux membres
- Bilan moral et financier
- Election du bureau
- Actions 2015-2016

BILAN MORAL et FINANCIER

Cf rapport du président et rapport financier du trésorier.
Approbation du rapport moral et financier à l'unanimité.

FONCTIONNEMENT DU SOU - QUESTIONS

Chaque instituteur bénéficie du même budget par élève. Le SOU n'intervient pas sur les choix des dépenses. Nous rappelons que la somme globale 2014-2015 n'a pas été dépensée en totalité par les instituteurs.

❖ Questions de l'assemblée :

« *Concernant l'action ski à petit prix : est-ce une bourse ? Pour combien de temps peut-on louer et quels skis ?* »

Une petite bourse est proposée sur place, les parents pouvant vendre leur ancien matériel mais cette action est surtout une location de skis paraboliques (pour la majorité), chaussures, bâtons et casque. L'ensemble est loué pour la saison ; le tout pour 30-35€. Nous renouvelons chaque année notre matériel et avons effectué un gros tri en 2014

« Comment l'arrangement est fait entre instituteurs pour les dépenses de la somme allouée ? »

Mr SIPP explique que suite à Paris 2014, les instituteurs avaient fait le choix de ne pas dépenser à nouveau en 2015. Tout ce qui n'a pas été dépensé en 2015 permettra d'avoir des projets plus ambitieux les années qui suivent. Les classes qui n'étaient pas parties par Paris n'ont pas tout dépensé : ce n'était pas pour équilibrer les dépenses mais un choix des instituteurs concernés.

« Est-ce que les instituteurs doivent fournir des devis pour les dépenses inférieures à 100€ ? »

Le SOU ne demande pas de devis en amont pour les petites dépenses mais souhaite pouvoir suivre le budget sur l'année afin de prévoir les sorties du Livret A et suivre les comptes.

Mr SIPP demande le renouvellement de la petite enveloppe qui permet d'acheter du petit matériel. (Enveloppes provenant de la vente des photos de classe)

La maternelle fonctionne différemment : elle avance les frais, nous transmet ses factures et nous remboursons l'instituteur par virement. Mme TARDIVEL explique que ceci fonctionne très bien pour elle.

Les achats sur Leboncoin peuvent être remboursés sur factures ou copie d'écran. Ceci semble convenir à Mr SIPP. Nous le remercions par avance d'expliquer ce fonctionnement aux nouveaux instituteurs. Les achats de livres ou autre petit matériel peuvent également être pris en charge par le SOU ; il n'est pas nécessaire de solliciter les parents pour ces achats. Nous sommes disponibles pour répondre aux questions des nouveaux instituteurs ainsi qu'à celles des plus anciens !

Nous sollicitons beaucoup les instituteurs pour transmettre les informations et nous les remercions. Mr Arnaud, ancien directeur de la maternelle, avait demandé à sa classe des paiements par chèque ce qui a très bien fonctionné. Nous encourageons les instituteurs à poursuivre dans ce sens ; évitant ainsi de perdre un temps précieux à compter les petites pièces jaunes.

Thème du carnaval

Nous proposons aux instituteurs que chaque classe réfléchisse à un thème afin de nous le soumettre. L'équipe du SOU votera ensuite pour un des 10 thèmes. Cette proposition est validée par les instituteurs.

Election du Bureau

Frank BAC DAVID, président actuel du SOU précise qu'il partira de l'association dans 2 ans, à la fin du cycle élémentaire de sa fille.

Le poste de vice président est vacant suite au départ de Gauthier ION. Céline DUDRAGUE est volontaire. Le poste de vice secrétaire est également vacant. Amandine BRACHET est volontaire. Les autres membres du bureau se proposent à nouveau pour cette année.

Les membres du bureau 2015-2016 sont votés à l'unanimité, ce qui donne la répartition suivante :

	2015-2016	2014-2015
Président	Frank BAC DAVID	Frank BAC DAVID
Président adjoint	Céline DUDRAGUE	Gauthier ION
Trésorier	Anne ROGIER	Anne ROGIER
Trésorier adjoint	Jean- Baptiste BRUN	Jean-Baptiste BRUN
Secrétaire	Bénédicte TRACQ	Bénédicte TRACQ
Secrétaire adjoint	Amandine BRACHET	Nathalie LAVERSA
Chargée de com	Céline DUDRAGUE	Céline DUDRAGUE

ACTIONS 2015-2016

Opération skis à petits prix : samedi 28 novembre - cour de l'école - De 9h à 12h.

Brioches : vendredi 12 février 2016

Nous proposons aux élèves et tous les biollans, de délicieuses brioches pour un prix étonnant avant le départ en vacances d'hiver. Les brioches sont distribuées aux enfants le vendredi.

Carnaval : Samedi 19 mars 2016

Départ centre du village - Arrivée salle de l'Ebène. Nous espérons que la Batucada de l'Atelier des Arts pourra à nouveau se joindre à nous. Thème à venir...

Foire du dimanche 1^{er} mai.

Kermesse : Vendredi 24 juin 2016

LOTO 2016 : Samedi 8 octobre 2016

Nous remercions la mairie pour son aide à travers la mise à disposition de salles, de matériel et pour le prêt de la photocopieuse. Nous remercions également La Biolle Loisirs pour son soutien et son prêt régulier de précieux matériel !

Nous accueillons avec plaisir de nouveaux parents ; la participation au SOU peut-être régulière mais aussi ponctuelle sur une ou plusieurs actions, une ou plusieurs heures. Plus nous sommes nombreux, moins nous nous essoufflerons et plus nous récolterons des fonds pour les activités de nos enfants !

L'assemblée générale est levée. Le SOU des écoles offre un verre de l'amitié.